

SE COMPRENDRE

185N 0943 7450

N° 02/05 - Mai 2002

ENTRETIEN AVEC S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie

*L'interview qui suit est tiré d'un livre écrit par le prince El-Hassan Ibn Talal de Jordanie: **Islam et Christianisme** (Brepols, Paris, 1997), p. 111-138. Mme G. Mathieu est orientaliste et productrice d'émissions à France-Culture.*

Nous remercions les éditeurs d'avoir bien voulu nous autoriser à reproduire ces quelques pages où l'on reconnaîtra, bien sûr, les grands thèmes de la présentation habituelle de l'Islam à un public occidental, mais aussi, à plusieurs reprises, des interprétations courageusement modernes de la théologie classique.

Ghislaine Mathieu: Dans les pages qui précèdent vous nous avez, Altesse Royale, présenté une histoire du Christianisme. Sous la plume d'un écrivain musulman contemporain c'est un peu inattendu, surprenant ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie: En tant que descendant hachimite, descendant du Cherif Hussein¹ chef du mouvement de la Renaissance Arabe, je crois fermement au concept du "melting pot national arabe". Dans ce concept il n'y a pas d'arabes chrétiens ou de chrétiens parlant arabe, mais des arabes qui sont chrétiens. De même, il existe des arabes qui sont croyants dans la foi musulmane et dans les circonstances idéales, il y a aussi des arabes qui sont croyants de la foi juive.

Je voudrais rappeler ici le rôle de Fayçal 1^{er}, mon arrière-grand-oncle, qui a représenté le monde arabe à la Conférence de Versailles (en 1919). Durant près de quatre ans il a été responsable à Damas, de la traduction des textes officiels turcs en langue arabe ; ce sont les intellectuels arabes chrétiens qui ont contribué en grande partie à ces travaux! Au début de ce XX^e siècle, on ne s'interrogeait pas pour savoir qui était chrétien, qui était musulman. Il n'y avait pas de distinction entre chrétiens et musulmans.

¹ Cherif Hussein : né en 1856, Prince de la Mekke et Roi du Hedjaz en Arabie. Personnalité exceptionnelle, épris de la grandeur arabe, il remit en cause la domination ottomane. Durant l'été 1916, il proclama la «révolte arabe». Il parvint à chasser les Turcs de la Mekke puis de presque tout le Hedjaz. Après la fin de la Première Guerre mondiale et la dislocation de l'Empire ottoman, ses fils Fayçal et Abdallah furent respectivement installés sur les trônes d'Irak et de Jordanie. SAR le Prince Hassan est le petit-fils du Roi Abdallah. Voir *tableau généalogique p. 159*

Ghislaine Mathieu : Vous soulignez Altesse Royale, que les arabes chrétiens furent des précurseurs dans l'adoption des idées modernistes, notamment dans le domaine du progrès social et technique. N'est-ce pas là, justement ce que refusent certains de leurs concitoyens obscurantistes ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie: Sur ce point précis, je pense qu'il est important de dire que la contribution des chrétiens comme pionniers de la modernisation arabe est rejetée par les obscurantistes, en précisant que ces obscurantistes ont pu être eux-mêmes des chrétiens ! Je pense notamment à ceux qui, particulièrement assimilés à l'Occident n'ont pas su il y a quelques décennies, comprendre et soutenir ces pionniers du renouveau arabe, s'exprimant dans les nationalismes arabes naissants. Je suis d'accord qu'il y ait une opinion musulmane conservatrice aujourd'hui hostile à la modernisation ! Cette hostilité est sûrement non discriminatoire mais elle s'esquisse sur des idées, des modèles importés d'Occident. Ce courant conservateur musulman ne critique pas seulement les Chrétiens, il exprime un refus de la société moderne. Ce que j'espère voir émerger, c'est une forme de pluralisme intellectuel qui respecte l'avis de l'autre, la contribution de l'autre.

Ghislaine Mathieu: Vous estimez à la fin de votre Histoire du Christianisme, que vos concitoyens chrétiens peuvent être d'utiles et "naturels" médiateurs entre Orient et Occident de par leurs attaches spirituelles communes avec l'Occident chrétien. N'est-ce pas là, aussi, ce que réfutent certains obscurantistes ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie: Quand je dis "médiateurs naturels", je me situe dans un contexte éternel et cyclique! Rappelez-vous l'époque où la pensée grecque a été traduite par les arabes. Nous étions alors des "médiateurs naturels" entre le monde chrétien de l'époque et l'Orient! Aujourd'hui ce sont nos concitoyens chrétiens qui ont la possibilité de communiquer peut-être plus facilement avec le monde occidental, car la culture chrétienne facilite probablement ces contacts.

Ghislaine Mathieu: Vous insistez tout au long de votre Histoire du Christianisme sur «l'enracinement oriental» du Christianisme. "Souvenez-vous, le Christianisme est né en Orient!" semblez-vous dire...

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie: Il me semble très important de se souvenir que les traditions monothéistes, en séquences historiques, sont nées dans cette région du monde: Judaïsme, Christianisme et Islam. L'objectif de mon livre est effectivement de nous souvenir de nos racines communes. Aujourd'hui, on constate qu'un certain nombre de musulmans sont plutôt ignorants de la culture chrétienne. Et peut-être est-ce à cause de l'absence d'information ? Car, par exemple, lorsqu'un poème moderne d'inspiration chrétienne est rédigé en arabe, il suscite un intérêt intense. Il faut développer cette curiosité intellectuelle arabe envers la culture chrétienne. Et la traduction de ce livre en arabe sera, je l'espère, interprétée comme une invitation aux musulmans de chercher à mieux connaître l'héritage chrétien dans ce qu'il a de commun pour tous les arabes.

Ghislaine Mathieu : je vous propose, Altesse Royale, que cette deuxième partie de votre livre soit une invitation faite au lecteur occidental à mieux connaître l'Islam. On parle volontiers du caractère global de la foi islamique. Tout d'abord comment faut-il le comprendre ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : En effet l'Islam traite de toutes les dimensions de la vie humaine : individuelle et sociale, morale et idéologique, économique et politique, légale et culturelle, nationale et internationale. Il est intéressant, il me semble, de noter que ce caractère global de la foi islamique a amené les sociétés musulmanes à réexaminer leur position et à jouer un rôle décisif dans leur lutte contre le colonialisme occidental. La confrontation actuelle au sein des pays musulmans entre sécularisation et occidentalisation d'une part, et Islam d'autre part, confirme que la foi musulmane reste une force socio-politique.

Ghislaine Mathieu : En Islam Dieu est reconnu comme Ultime et Unique Source de Autorité ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : C'est au cœur de la foi musulmane que se trouve l'expérience de la crainte face au Dieu Unique Tout-Puissant et Omniprésent. Il contrôle le destin de l'homme et le musulman se considère comme l'instrument de Dieu dans ce qu'il pense et ce qu'il fait. Le mot Islam lui-même exprime la soumission à Dieu et est tiré du mot "selem" qui veut dire "paix". Pour l'individu, cela veut dire l'assujettissement de l'ego à la conscience de la présence constante de Dieu dans la vie quotidienne. Pour la société, cela signifie d'accepter Dieu comme le seul souverain, source de toute loi. Le Coran dit dans la sourate intitulée Joseph, c'est à dire la sourate 12, au verset 40: "... *Le jugement n'appartient à Dieu. Il a ordonné que vous n'adoriez que Lui ...* " Et dans cette autre sourate intitulée al Araf, c'est-à-dire la sourate 7 au verset 54: "*Votre Seigneur est Dieu: Il a créé les cieux et la terre en six jours, puis Il s'est assis en majesté sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. Le soleil, la lune et les étoiles sont soumis à son ordre. La Création et l'ordre ne lui appartiennent-ils pas ? Béni soit Dieu, le Maître des mondes !*" De fait la souveraineté de Dieu comme source de loi et de légalité laisse à l'homme, son dépositaire sur terre, la prérogative de l'exercice et du développement de Ses Commandements. Par conséquent l'homme est à la fois dirigeant et dirigé. Dans le monde chrétien, une distinction claire est faite entre l'Etat et l'Eglise. La pensée politique du monde chrétien est fondée sur une souveraineté appartenant au peuple et donc absolue et indivisible. En Islam, Dieu est la source souveraine de la loi et ses dépositaires composent la "umma"². Ces dépositaires ont pouvoir de faire des lois complémentaires dont la validité dépend de leur conformité à la "Charia"³ c'est-à-dire la loi fondamentale islamique.

Ghislaine Mathieu : La Charia contient la description globale du comportement attendu de la part de chaque musulman ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : Oui. Le terme Charia signifie littéralement : "Le chemin de la source d'eau", en d'autres termes, la source de vie. En termes religieux, Charia signifie "Le chemin pour une vie droite menant à Dieu". Dans sa globalité, la Charia inclut la loi, les principes moraux et le code de comportement personnel et social auquel les musulmans doivent souscrire. Pour l'individu, tout est divisé entre le licite "Halal", et l'interdit "Haram". En Islam, la vie est plus collective qu'individuelle, et les liens de fraternité qui lient l'homme à l'homme sont plus importants que l'inclination individuelle.

Ghislaine Mathieu : L'autorité vient de la loi, qui, à son tour, a le Coran comme source première, mais à côté du Coran se trouvent la "Sunna", bien sûr, et le "Kiyas", que l'on considère comme une troisième source de la loi musulmane ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : Face aux situations créées par l'évolution du temps et les circonstances, comme dans les temps modernes, que ni le Coran ni la "Sunna"⁴ ne traitent les hommes sont autorisés à raisonner par analogie assurant ainsi aux nouveaux problèmes une base saine. C'est ce jugement par analogie que l'on appelle le "Kiyas"⁵, traditionnellement considéré comme la troisième source de la loi musulmane. Une autre source de loi doit être mentionnée, c'est

² Umma : mot coranique désignant le peuple, la communauté des croyants. Unité la plus haute rassemblant tous les musulmans quelle que soit leur appartenance géographique, ethnique ou linguistique.

³ Charia : ensemble des prescriptions de Dieu relatives aux actions humaines, prescriptions qui se distinguent de celles qui appartiennent à l'éthique et qui sont réunies sous le nom de d'Adab. La Charia est considérée comme la base qui permet de porter un jugement sur les actions.

⁴ Sunna. D'après l'explication usuelle, signifie à la fois les faits et gestes du Prophète, ses paroles et son approbation muette. L'observation de la Sunna pourrait, en un certain sens, s'appeler "l'imitation de Mohammed". Désigne la pratique et la théorie de la communauté des musulmans, la coutume normative du Prophète.

⁵ Kiyas : raisonnement par analogie ; dans un sens plus large, peut désigner le raisonnement inductif voire la déduction. L'instauration du Kiyas comme nouvelle source juridique répond au besoin de trouver des solutions non prévues dans les textes et de définir des règles applicables aux situations nouvelles.

"l'Ijma"⁶, le consensus de la communauté. L'Ijma absolu, universellement accepté, est celui des compagnons du Prophète ; mais la majorité des écoles juridiques accepte comme Ijma le consensus des docteurs de la loi d'une période donnée, à condition que leurs décisions soit fondées sur le Coran ou le "Hadith"⁷ et ne contredisent aucun passage des Écritures. Il existe également des sources secondaires qui peuvent aider à élargir le champ de l'argumentation par analogie, ou compléter le consensus de la communauté. Ainsi le droit coutumier, les commentaires et le jugement personnel des théologiens sont considérés comme des sources secondaires. Le rôle des théologiens inclut quand nécessaire, "l'interprétation" de la loi pour répondre aux exigences des situations nouvelles. En ce sens, "l'Ijtihad"⁸ a joué un rôle important dans l'évolution du code de conduite que doivent suivre les musulmans.

Ghislaine Mathieu : De ces sources de loi dérivent tous les aspects de l'autorité, ce qui était ma vraie question. La notion d'autorité, dans son sens le plus large, s'étend de la famille à la communauté, à l'État. S'agissant de la vie familiale, comment appréhender l'intervention de l'Islam ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : S'agissant de la vie familiale, l'émergence de l'Islam a historiquement introduit un nouvel élément religieux qui a sanctifié cette institution. Le caractère le plus marquant du système pré-islamique en Arabie était le relâchement des liens du mariage, et l'Islam a apporté la stabilité et une définition claire de la situation familiale. Il est dit dans le Coran à la sourate 30, au verset 21 "... Parmi ses Signes, il a créé pour vous, tirées de vous, des épouses afin que vous reposiez auprès d'elles."

Les droits et obligations familiales en Islam ne sont pas seulement une affaire privée ou personnelle. La famille, et plus spécialement le mariage, est une institution sanctionnée divinement dont les termes et conditions sont établis dans le cadre des préceptes religieux. Le Coran considère le mariage comme un acte de piété, il définit également les relations familiales. L'autorité des parents, les devoirs des enfants sont définis ; par exemple sourate 17 verset 23 à 24: "... ton Seigneur a décrété que vous n'adoriez que Lui. Il a prescrit la bonté à l'égard de vos père et mère... Sois miséricordieux envers eux...", puis toujours dans la sourate 17 au verset 26: "... Donne à tes proches parents ce qui leur est dû...". La violation de ces règles, et d'autres, régissant la vie familiale, constitue une offense à Dieu, elle entraîne donc une sanction qui, en Islam n'équivaut pas simplement à une désapprobation sociale ou à une punition légale.

Il faut insister sur le fait que dans l'Islam, le temporel et le spirituel sont les deux faces d'une même réalité. Le Prophète de l'Islam n'était pas seulement chef religieux mais également chef d'État. Il est généralement admis à travers l'histoire que religion et famille ont été intimement liées. Chaque partie a eu une influence sur l'autre, et aucune des deux ne peut être comprise sans l'autre. Ceci se vérifie tout particulièrement dans le cas de la famille en Islam. Traditionnellement la famille musulmane est étendue et polygame. Aujourd'hui elle peut aussi bien présenter ces deux caractéristiques, que n'en présenter aucune ! Une famille étendue comporte généralement dans un même lieu de résidence : un homme, son épouse, ses fils et filles non-mariés, ses fils mariés avec leurs épouses et leurs enfants. Toutefois dans les couches urbaines et éduquées, le couple marié établit son propre logement formant ainsi la famille nucléaire habituelle en Occident.

Ghislaine Mathieu : Une différence significative entre Islam et Christianisme : la nature du lien marital entre l'homme et la femme ! La question est de savoir si le mariage est considéré comme un sacrement ou un contrat ?

⁶ Ijma : au sens littéral se mettre d'accord: accord unanime, consensus.

⁷ Hadith: récit ou propos attribué au Prophète.

⁸ Ijtihad : effort personnel de réflexion.

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : Quelles que soient les causes de cette différence importante, il n'est pas tout à fait vrai que le mariage en Islam soit uniquement un arrangement contractuel. C'est plus qu'un contrat c'est également un pacte, c'est-à-dire une institution divine dont les termes et conditions sont établies dans le cadre des préceptes religieux.

Ghislaine Mathieu: La notion du mariage nous renvoie immédiatement inexorablement à la notion de polygamie ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : Avant d'examiner l'injonction coranique sur le sujet controversé de la polygamie, il faut se souvenir que dans les anciennes sociétés orientales, Perse, Inde, Chine, et même Grèce et Rome, la polygamie existait ! Dans l'Arabie pré-islamique, la polygamie ne comportait aucune restriction. Le Coran a été généralement perçu comme restreignant cette pratique sociale ! Le Coran est très clair sur ce point. Ainsi, dans la sourate 4, verset 3 : "... Épousez comme il vous plaira, deux trois ou quatre femmes. Mais si vous craignez de n'être pas équitable, prenez une seule femme". Un peu plus loin dans cette même sourate, au verset 129, il nous est indiqué : "...Vous ne pouvez être parfaitement équitables à l'égard de chacune de vos femmes, même si vous en avez le désir ..." Ceci est clairement ouvert à l'interprétation : Dieu affirme que si les hommes ne peuvent traiter correctement plus d'une épouse, alors la polygamie doit être rejetée.

Ghislaine Mathieu: Au-delà de la polygamie, c'est le statut de la femme musulmane qui fait question. En clair, une femme musulmane peut-elle être une femme moderne ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : C'est une question fondamentale! Car il convient de ne pas oublier qu'une personne sur dix dans le monde est une femme musulmane. Pour répondre à cette légitime interrogation, je commencerai par me souvenir d'une anecdote. Voici peu un poste fut proposé à un brillant jeune homme, un musulman, dans une entreprise propriété d'une femme. Ce jeune homme était idéalement qualifié pour le poste proposé, et ce poste était précisément celui qu'il recherchait. Toutefois, il répondit ne pas pouvoir accepter car, précisa-t-il, sa religion ne lui permettait pas de travailler pour une femme !

L'entendant un de ses amis lui fit remarquer: "A ce que je vois, tu te dis meilleur que le Prophète Mohammed lui-même!" Le jeune homme au demeurant très pieux profondément surpris protesta: "Jamais je n'ai prétendu une chose pareille!" - "Mais c'est pourtant ce que tu fais", répliqua l'ami qui continua : "Puisque le Prophète Mohammed lui-même a travaillé pour une femme, Khadidja⁹, qui es-tu, toi, pour estimer que ceci est indigne de toi ?" La fin de l'histoire est positive: le jeune homme mortifié a accepté le poste ! Cette anecdote illustre l'idée fausse qui prévaut sur la situation de la femme en Islam ! Je suis tout à fait conscient de cette image que certains musulmans donnent de l'Islam. C'est cette image qui prévaut en Occident: une religion intolérante et sauvage, une croyance monolithique qui est socialement rétrograde et irrémédiablement oppressive pour les femmes et les minorités. Ceci n'est pas l'Islam que prêchait le Prophète Mohammed.

Ceci n'est pas l'Islam du Coran. J'aimerais dire combien la responsabilité incombe aux musulmans d'aujourd'hui, hommes et femmes ensemble de donner le ton juste et honnête. Afin d'éclairer la position légitime de la femme musulmane il nous faut examiner les racines de l'Islam : ses écrits, c'est-à-dire la Parole de Dieu révélée aux hommes, et les usages, les actes du Prophètes tels qu'ils nous ont été rapportés. L'Islam commence comme une réponse à des pratiques qui avaient cours en Arabie au VII^e siècle: idolâtrie, immoralité, mercantilisme éhonté, l'infanticide des filles, la polygamie incontrôlée et le refus très répandu des droits humains. Ce fut au sens réel un mouvement de réformes sociales. L'hostilité à laquelle se heurtèrent les précurseurs de l'Islam témoigne de la force

⁹ Khadidja : Dame native de la Mekke, veuve, commerçante dynamique qui pour convoyer ses marchandises fut amenée à employer un jeune homme pauvre. Celui-ci se révéla très compétent. C'était Mohammed. Par la suite Khadidja épousa Mohammed, et elle fut, dit-on, la première à croire au caractère divin de la mission du Prophète Mohammed. De leur union naquirent plusieurs enfants, dont Fatima.

du défi qu'ils lançaient Et le courage avec lequel ils supportèrent cette inimitié nous dit aussi leur foi dans le message de progrès et de libération auquel ils adhéraient.

Parmi les nombreuses innovations de l'Islam, il y avait d'abord la garantie de ce que nous appellerions maintenant "les droits de base" pour les groupes des opprimés tels que les femmes et les esclaves, qui furent parmi les premiers convertis. Les femmes jouèrent d'ailleurs un rôle actif dans l'établissement des premières communautés islamiques.

Je voudrais maintenant me placer sur un autre plan. Tout le monde est familiarisé avec le récit de la création dans la Bible. En premier fut créé Adam, puis de sa côte, Dieu créa Ève pour en faire sa compagne. Dans ce récit la femme est seulement deuxième, dérivant de l'homme. Dans le Coran, le principe de la création est tout autre: c'est le verset 49 de la sourate 51 qui nous renseigne: "*Nous avons créé un couple de chaque chose. Peut-être réfléchirez-vous ?*"

Dans le récit coranique de la création, l'homme ne précède pas la femme. Ni priorité, ni supériorité implicite ou explicite. Le Coran soutient ce message d'égalité fondamentale. Il s'adresse aux deux, homme et femme, leur donnant des rôles et responsabilités parallèles dans la vie spirituelle avec égale récompense et égale punition pour leurs actions.

En Islam, par-dessus tout est prêchée la dignité de chaque âme. Le Prophète Mohammed s'est exprimé là-dessus par des paroles bien connues: "Tous sont égaux. Ils sont égaux comme les dents d'un peigne !" Par conséquent la pratique musulmane est la même pour tous. Les "cinq piliers de l'Islam", profession de foi, prière, jeûne, aumône et pèlerinage incombent autant à la femme qu'à l'homme. La crainte du Jour du Jugement pèse de manière égale sur les deux. Homme et femme se voient accorder des droits égaux dans la vie temporelle, que ce soit dans les sphères sociales, politiques et économiques: droit à la vie, aux moyens d'existence, au droit de propriété, de même du savoir et de la connaissance, dignité, liberté, libre choix, pensée, mouvement, mariage, héritage, enfants, pèlerinage, guerre sacrée. Seule la maternité est particulière aux femmes, pour d'évidentes raisons physiologiques, mais rien dans le Coran n'est exclusivement réservé aux hommes. Contrairement à la croyance populaire, ceci inclut la direction et le commandement. D'ailleurs le Coran exalte le commandement de Bilqis, la reine de Saba. Le seul critère est la qualification, la capacité à exercer la responsabilité et non le genre !

Mais ce message égalitaire n'est pas toujours mis en pratique. Ainsi pouvons-nous voir trop souvent de nos jours, à travers le monde musulman, une inégalité systématique et une discrimination dans le travail. Dans beaucoup de pays où l'Islam est religion d'État nous voyons des pratiques qui reflètent parfois les temps pré-islamiques de l'Arabie. Et la justification en serait que c'est ainsi parce que l'Islam restreint les droits des femmes.

Non! L'Islam ne veut pas une telle chose. De tels comportements sociaux portent préjudice à l'Islam et ne peuvent pas être portés au compte de l'Islam. Dans de nombreux cas, ces pratiques sont des traits de culture, plutôt que de religion.

Ghislaine Mathieu : D'autres pratiques discriminatoires envers les femmes, comme le port du voile et la réclusion sont imputées à l'Islam par certains musulmans?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : Le Coran enjoint aux musulmans, hommes ou femmes, de se vêtir avec discrétion et pudeur. Mais le voile qui couvre presque complètement la silhouette et qui a cours dans certaines parties du monde islamique aujourd'hui, n'est certainement pas islamique ! Notons que le port du voile est attesté depuis très longtemps dans les classes supérieures de nombreuses sociétés non-islamiques, comme en Syrie, Palestine, Grèce et plus anciennement encore en Mésopotamie. Cette pratique ne fut pas introduite en Arabie par le Prophète Mohammed et nulle part dans le Coran elle n'est explicitement ordonnée. C'est peut-être une trace de la culture byzantine chrétienne, imitée par les Arabes lorsqu'ils conquièrent Damas, après la mort du Prophète.

Comme à propos du mariage et de la polygamie, l'on est amené à distinguer entre l'essence de la foi et des circonstances particulières ou des coutumes. S'agissant de la réclusion, c'est dans un épisode de la vie privée du Prophète qui faut en trouver l'origine. C'était du temps de la dernière épouse du Prophète, Aïcha. A ce moment-là, la masse des fidèles grandissait au seuil de sa maison, et le Prophète avait souhaité établir une certaine distance pour protéger sa vie familiale. Ainsi émergea la pratique de la réclusion. Mais les versets coraniques relatifs à la réclusion des femmes s'appliquent clairement et seulement aux épouses du Prophète. Les épouses du Prophète jouissent d'ailleurs d'un statut spécial, comme nous l'énonce le verset 32 de la sourate 33: *"Ô vous les épouses du Prophète ! Vous n'êtes comparables à aucune autre femme"*.

Ghislaine Mathieu : Le Coran proclamé l'égalité de création pour l'homme et la femme, certes, mais comment expliquer que les femmes aient été le plus souvent des citoyens de deuxième classe ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : C'est vrai, elles ont été souvent des citoyennes marginales. Mais c'est parce qu'elles sont dans l'ignorance de leurs droits. Ces droits donnés aux femmes par le Coran peuvent être réclamés aujourd'hui par les femmes musulmanes. Cependant la majorité d'entre elles vit dans les zones rurales où leur accès à l'instruction est particulièrement limité. Aussi l'éducation est-elle de première importance. La femme est très présente dans le Coran en tant qu'elle-même, ou bien comme épouse, mère, répudiée, veuve ou abandonnée, en tant que parenté appelée à prendre des responsabilités dans la famille. Cela signifie que la garantie des moyens de l'indépendance féminine a été acquise par l'Islam dès le VII^e siècle. Cependant la question est : une femme musulmane peut-elle être une femme moderne ? Vous l'avez vu il n'y a aucune incompatibilité intrinsèque. Mais la pratique de l'Islam et la poursuite de la modernité sont souvent décrites comme des oppositions polaires. Le choix serait entre isolation et assimilation entre aliénation culturelle et schizophrénie. Mais il y a le chemin du milieu : intégrer le meilleur des deux traditions.

Ghislaine Mathieu : Puisque vous estimez, Altesse Royale, que l'éducation est le moyen pour les femmes de parvenir à cette égalité humaine qui fonde l'Islam, quelle est la place de l'éducation en Islam ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : En Islam toute instruction, toute connaissance émane de Dieu. Il est la source de la connaissance et du savoir, et a fait de l'homme son serviteur sur terre ; Il l'a doté d'intellect et a créé en lui la capacité de réfléchir, d'apprendre et de savoir. À cet esprit humain, Dieu a également donné quelques secrets de l'univers, de la vie, et de l'homme lui-même à côté des grands mystères. Mais les clefs de ces mystères sont avec Dieu, qui permet de les démêler chaque fois que cela Lui plaît et à qui cela Lui plaît. Il a permis à l'homme d'accéder à la compréhension d'une partie de ce qui nous entoure à travers les âges et jusqu'aux temps présents : ainsi les découvertes et inventions récentes, continues et prolifiques. Ceci a été donc possible uniquement parce que Dieu a assujéti tout cela à l'homme. Il existe de nombreux versets coraniques enjoignant l'homme de méditer sur la création de Dieu, à réfléchir profondément sur lui-même, sur les phénomènes naturels et sur les réalisations des peuples anciens. C'est pourquoi de nombreuses allusions dans le Coran se terminent par des expressions telles que : *"Il y a vraiment là un Signe pour un peuple qui réfléchit"* (sourate 16, verset 11), ou encore: *"Il y a vraiment là un Signe pour un peuple qui sait"* (sourate 27, verset 52). Ceci est le statut accordé à l'acquisition de la connaissance ; mais le Coran abonde en expressions telles que: *"...Ceux qui sont enracinés dans la Science disent: «Nous y croyons, tout vient de notre Seigneur!» Mais seuls les hommes doués d'intelligence s'en souviennent"* (sourate 3, verset 7). Je veux vous citer aussi le verset 9 de la sourate 39 : *"... Ceux qui savent et les ignorants sont-ils égaux? Les hommes doués d'intelligence sont les seuls qui réfléchissent"*. Par contre, Dieu sanctionne vigoureusement ceux qui prétendent avoir appris, en particulier ceux qui ne possèdent aucune source authentique, par exemple dans la sourate 22 verset 8 : *"Tel, parmi les hommes, discute de Dieu sans détenir ni science, ni direction, ni Livre qui l'éclaire. Il se détourne, afin d'égarer les hommes, hors du chemin de Dieu. L'opprobre l'atteindra en ce monde..."*. Il existe aussi beaucoup de traditions prophétiques qui indiquent qu'un peu de connaissance utile est meilleur

que beaucoup d'adoration. Il faut ajouter qu'en Islam, apprendre est une combinaison de mémorisation, de réflexion, de compréhension, de discussion.

L'un des estimés Compagnons du Prophète Mohammed avait coutume de dire: "N'importe lequel d'entre nous qui aurait appris dix versets coraniques ne les abandonnerait pas pour en apprendre d'autres sans avoir complètement compris leur sens et comment agir en conformité avec ces dix versets". Ceci nous indique que la méthode adoptée par le Prophète Mohammed dans l'instruction de ses Compagnons était de les amener à comprendre, à étudier minutieusement les versets coraniques, et à les mettre en pratique dans leur vie quotidienne. De plus, le travail est hautement estimé en Islam, et les musulmans ont toujours été encouragés à apprendre quelque chose qu'ils puissent mettre en pratique. Le Prophète Mohammed a dit: "Demande à Dieu une connaissance utile et recherche Sa protection contre un enseignement stérile." Donc, si toute connaissance appartient à Dieu, l'acquisition de la connaissance est en Islam une forme d'adoration.

C'est pour cette raison qu'apprendre s'accompagne d'un certain nombre de traits éthiques qui devraient caractériser le musulman instruit. Nous l'avons compris, la diffusion de la connaissance, du savoir est un acte de foi, obligatoire pour quiconque en a la compétence. La recherche de la connaissance est devenue un précepte divin pour tout musulman, même "si il ou elle doit aller jusqu'en Chine dans ce but, selon un "Hadith" célèbre. Est considéré comme instruit l'homme, ou la femme, qui continuellement acquiert de la connaissance. Si il, ou elle, croit être devenu un savant ou une savante, un lettré ou une lettrée accomplie, cela signifie qu'il, ou elle, est vraiment ignorant !

Dieu Tout-Puissant a instruit Son Prophète ainsi : "...*Mon Seigneur! Augmente ma science!*" (sourate 20, verset 114). Toutefois Dieu dit dans la sourate 17, verset 85 : "... *Il ne vous a été donné que peu de science...*" C'est pourquoi nous devons faire preuve de modestie et d'humilité; il est indispensable pour l'homme instruit de reconnaître ses limites.

Ghislaine Mathieu : Certains spécialistes estiment que la société civile est soit absente, soit inefficace dans le monde musulman. Ils considèrent que les pays musulmans, en particulier au Moyen-Orient, ne peuvent pas participer au processus global de démocratisation, l'Islam y faisant obstacle. Ils avancent que rien dans la tradition islamique ne ressemble à l'idée d'un gouvernement représentatif. Ils considèrent l'autocratie et la soumission comme les traits dominants de l'histoire islamique. Ces spécialistes concluent qu'une communauté musulmane présente ou future ne pourra pas, presque par définition, générer une société civile et un système de gouvernement qui soit fondé sur la participation.

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : Un nombre croissant de spécialistes remettent en cause l'idée que l'Islam n'aurait pas la capacité de réaliser des processus politiques globaux. Ils mettent en évidence des faits historiques et contemporains pour démontrer que l'organisation et le code de conduite de la société civile sont présents en Islam. Ces spécialistes estiment qu'il existe de bonnes perspectives pour des gouvernements plus représentatifs. En ce qui me concerne, je crois que le monde musulman a toujours connu des activités et un code de conduite caractéristiques de la société civile. Bien entendu la démocratie à laquelle vous êtes habitués n'a pas encore pris racine à travers le monde musulman. Mais je crois que ces commentateurs pessimistes sous-estiment un procédé d'évolution graduelle mais néanmoins général, qui modifie notre région aussi globalement que n'importe quelle révolution avec peut-être des effets à plus long terme.

Les musulmans croient que l'Islam incarne la vérité complète au sujet de l'existence humaine. Ceux qui affirment que l'Islam et la société civile sont incompatibles prétendent également que les systèmes de croyance professant être les seuls dépositaires de la vérité sont rarement disposés à la tolérance et au pluralisme. Toutefois cette critique cache le fait qu'une partie intrinsèque de la conception islamique de la vérité est sa reconnaissance et son respect de la diversité. Cette dimension a permis à l'Islam de s'épanouir et de s'enrichir au cours des siècles en s'abreuvant à la source de la variété humaine. L'Islam considère que les différences entre les êtres humains ont été voulues par

Dieu. Le Coran nous dit à la sourate 11, verset 118: *"Si ton Seigneur l'avait voulu, Il aurait rassemblé tous les hommes en une seule communauté."* La tradition musulmane considère que la diversité d'apparence ou de langage, par exemple, compte parmi les signes divins. Par conséquent lorsque l'Islam se conçoit comme l'accomplissement des traditions religieuses précédentes, il ne demande pas une uniformité stérile. Au contraire il commande que les êtres humains respectent leurs différences en s'en instruisant. Le Coran dit sourate 49 verset 13 : *"Ô vous, les hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle. Nous vous avons constitués en peuples et en tribus pour que vous vous connaissiez entre vous..."*.

Il y a également le verset 22 de la sourate 30 : *"Parmi Ses Signes : la création des cieux et de la terre ; la diversité de vos idiomes et de vos couleurs."* Les autres différences humaines, en particulier dans le domaine des croyances sont par conséquent respectées par l'Islam. Les musulmans ne sauraient imposer leur foi aux autres ! L'Islam ne pardonne pas la contrainte en religion ; le Coran est extrêmement énergique sur ce point: *"Si ton Seigneur l'avait voulu tous les habitants de la terre auraient cru "*, sourate 10, verset 99 ; puis à la sourate 2, verset 256 : *"Pas de contrainte en religion ! La voie droite se distingue de l'erreur"*.

Le corollaire de cette position est l'idée, qui va loin, qu'il n'appartient pas à l'humanité de juger des mérites des différentes fois. Les musulmans sont encouragés à s'engager dans la discussion et le dialogue avec les non-musulmans, mais le jugement est la prérogative de Dieu seul. Sur la base de ces principes, la tradition islamique enjoint la tolérance mutuelle et la coexistence entre les communautés humaines. Notre tradition islamique insiste sur l'égalité et la dignité de chaque âme humaine. Le Prophète a dit: *"Tous les peuples sont égaux. Ils sont aussi égaux que les dents d'un peigne. Il ne saurait y avoir une prétention à un mérite d'un arabe par rapport à un non-arabe, d'un blanc par rapport à un noir, ou d'un homme par rapport à une femme. Seuls ceux qui craignent Dieu méritent Sa préférence."*

De plus l'idée que les droits de citoyenneté proviennent du lieu de résidence était bien connu en Islam. Par exemple le Coran blâme Pharaon à cause de sa discrimination envers la communauté juive d'Égypte.

L'enseignement islamique favorise l'égalité, respecte les droits religieux et la citoyenneté des individus et de la communauté. Il plaide pour la gestion pacifique de la diversité. Mais, bien entendu, il existe des exemples de comportements contredisant cet enseignement ; toutefois, ils sont l'exception car l'histoire montre que dans l'ensemble les sociétés musulmanes ont appliqué ces principes. L'illustration la plus précoce de ces principes mis en pratique est un document connu sous le nom de "la Constitution de Médine"¹⁰, qui articule les accords conclus entre le Prophète Mohammed et les tribus non-musulmanes de Médine. La constitution autorise chacune des parties à garder ses propres lois et coutumes, elle confère des droits et des obligations de citoyenneté aux membres de la communauté sur la base de la résidence et non de la croyance religieuse. La Constitution de Médine¹¹ est à la base un code civil, un schéma pour la pluralité islamique.

Plus tard le système des "Millet" a accordé aux non-musulmans une charte des droits qui leur donnait pouvoir de gérer leurs affaires communautaires. Avec ce système, les communautés

¹⁰ Médine: ville où résida le Prophète Mohammed à partir de l'Hégire, et l'une des villes saintes de l'Islam en Arabie. Constitution de Médine: établie vers 622. En vertu de ce document tous les habitants sont constitués en communauté unique. Les responsabilités représentatives y sont stipulées, les droits et obligations de chacun définis. Y figurent également le statut des croyants non-musulmans; les juifs cités explicitement par noms de groupes sont autorisés à pratiquer leur religion. Même des non-croyants ou des idolâtres des clans arabes de l'époque paraissent avoir été admis comme membres de la communauté. Une douzaine d'articles généraux traitent de diverses matières propres à assurer le bon fonctionnement de la communauté.

¹¹ Millet: forme turque du mot arabe Milla ; signifie religion, communauté religieuse et nation. Le "système des Millet" : cadre structurel dans lequel les minorités monothéistes étaient organisées dans l'Empire ottoman.

non-musulmanes payaient une capitation en échange de l'exemption du devoir de "Djihad"¹² ; les membres de ces communautés avaient le droit d'occuper tous les postes de responsabilité, sauf les plus élevés. Pour tous les autres domaines, d'après les textes, ils sont soumis aux mêmes droits et obligations que les musulmans. Ces normes peuvent être considérées comme une base solide pour la société civile dans le monde musulman. Par ailleurs, il existe de nombreux exemples dans l'histoire musulmane qui devraient être pris en considération. Pour éclairer mes propos, je vous propose de relire le verset 107 de la sourate 6 : *"Si Dieu l'avait voulu, ils n'auraient pas été polythéistes. Nous ne t'avons pas placé auprès d'eux comme un protecteur; tu n'as pas à t'occuper d'eux"*. Un peu plus loin, dans la sourate 28 au verset 4: *"Pharaon était hautain sur la terre. Il avait réparti les habitants en sections ; il cherchait à affaiblir un groupe d'entre eux: il égorgeait leurs fils et laissait vivre leurs filles. C'était un fauteur de désordre"*.

La société musulmane traditionnelle a été ordonnée autour d'une autorité politique centrale combinant le temporel et le spirituel. L'espace public a été immédiatement partagé par quantité de corporations, associations, groupements. Ces groupements incluaient les marchands, les guildes, les ouléma, les sectes musulmanes et non-musulmanes et les tribus. Certains de ces groupements ont joui d'une autonomie considérable par rapport au gouvernement central, en terme de ressource, et de pouvoir. Donc, dès ses débuts, l'Islam a été confronté au problème du pouvoir de la majorité dans un État et d'une société pluraliste. Ces communautés religieuses minoritaires, les communautés "dhimmi"¹³ étaient considérées comme une partie du droit public musulman et par conséquent incorporées dans le plan de Dieu. En pratique, il est vrai que des craintes furent parfois entretenues au sein de l'Etat musulman à l'égard des minorités chrétiennes, perçues comme susceptibles de collaborer avec des envahisseurs chrétiens étrangers, et donc soupçonnées de conspiration contre l'Islam. Toutefois, ces minorités chrétiennes ont le plus souvent su réfuter ces craintes.

Ghislaine Mathieu : Dans la civilisation musulmane il y a toujours eu une distinction claire entre les minorités chrétiennes tolérées au sein de l'Islam et les majorités chrétiennes hors du "domaine de l'Islam". Toutefois, de nos jours, on assiste à de puissants mouvements migratoires à l'échelle planétaire. Une telle perception de l'espace du monde, n'engendre-t-elle pas des malentendus ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie: C'est vrai, il faut constater que la plupart des États occidentaux considèrent leurs nouveaux résidents musulmans comme étant liés, parfois directement à leur patrie d'origine. Ces musulmans sont souvent perçus comme le fer de lance de toute hostilité émanant du monde musulman. D'autre part, beaucoup d'Etats musulmans contemporains suivent une politique inconsistante à l'égard de la diaspora musulmane en Europe, en Amérique du Nord et ailleurs. La plupart du temps, ils minorent leurs relations avec leurs coreligionnaires dans ces communautés immigrantes.

Par ailleurs tout incident anti-occidental dans un pays musulman est souvent considéré comme reflétant un préjugé commun à tous les musulmans ! Formuler des stéréotypes négatifs est la position de repli de certaines personnalités peu éclairées dans le monde non-musulman. De nombreux efforts doivent être consentis pour que soit reconnu à tous les niveaux le fait que nous avons des voies différentes pour établir une paix durable pour l'humanité, des voies différentes mais égales ! je crois qu'il y a urgence pour créer un code de coexistence admis mutuellement ! Il est vrai qu'il faut garder à l'esprit qu'il existe une tension au sein du Christianisme comme au sein de l'Islam, entre un héritage pluraliste et un noyau d'hégémonie strict et de moralisme ; mais les caractéristiques de la tradition abrahamique pourraient être unanimement reconnues.

¹² Djihad : effort tendu vers un but déterminé, travail sur soi-même pour suivre le Coran ; action armée en vue de l'expansion de l'Islam et éventuellement de sa défense.

¹³ Dhimmi ou Dimmi: obligé, protégé.

Ghislaine Mathieu : Le Christianisme et l'Islam n'ont-ils pas tous deux une vocation universaliste ! Comment concilier cela avec la propagation de leur message à l'humanité ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie: Cette perspective universaliste est bien naturelle! Mais il faut souligner que ces deux traditions religieuses ont un profond souci pour la dignité humaine et pour la réalisation des commandements de Dieu sur terre. Islam et Christianisme assurent les règles éthiques à leurs croyants sur nombre de problèmes tant personnels que sociaux. Par exemple la rencontre islamo-chrétienne a lieu dans des régions du monde où l'Islam ou le Christianisme prédominent comme religion d'Etat ou religion majoritaire. Dans ces régions il est naturel que la majorité musulmane ou chrétienne exerce une influence sociale et culturelle dominante, et dessine les contours de la société. Dans les pays où l'une de ces deux grandes religions monothéistes est prédominante, les minorités ont appris à coexister avec elle, et parfois même ont contribué aux traditions de la foi majoritaire. Toutefois, à travers l'histoire, ni l'Islam, ni le Christianisme n'ont suffisamment développé une vue systématique de l'autre. Ils ne se sont pas saisis de leurs similitudes et de leurs correspondances. Au contraire, ces deux religions ont développé une dualité qui fait une distinction entre la sphère interne de la vraie foi, la leur, et le monde extérieur, celui de la foi de l'autre. Les deux religions ont érigé des murs religieux et publics l'une contre l'autre, préférant établir un ordre social interne qui maintient le monde chaotique extérieur éloigné de leurs sanctuaires ! C'est pourquoi tant la vision musulmane que chrétienne de l'autre s'est exprimée dans des termes unidimensionnels. Les défenseurs de chaque religion tendent à faire des distinctions sur la base de "eux" et "nous". Il existe des racines historiques à cette perception négative. Le Christianisme mit beaucoup de temps à développer les moyens d'une religion majoritaire, capable d'influencer les valeurs de la société. En fait à l'origine l'Église était plus intéressée par son organisation interne que par la construction d'une société et d'un Etat qui reflètent les enseignements chrétiens. Par conséquent des considérations telles que la validité des textes du Nouveau Testament, les préceptes ecclésiastiques et éthiques, et l'établissement d'un ordre hiérarchique à l'intérieur de l'Eglise étaient plus importantes que la question de l'attitude de la majorité à l'égard des minorités.

De son côté l'Islam, dès les premiers instants de la Révélation du Prophète Mohammed jusqu'à l'établissement du pouvoir politique, a développé, comme je l'ai dit précédemment, une approche compréhensive des minorités religieuses au sein de l'Etat islamique embryonnaire.

Ghislaine Mathieu : Le souci commun à travers le monde, que l'on soit ou gouvernant ou gouverné, est actuellement de rendre la condition humaine plus supportable à nos contemporains et aux générations futures. Croyez-vous, Altesse Royale, que des dialogues interreligieux peuvent aider à améliorer l'environnement actuel particulièrement complexe ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : Mais je suis convaincu que les dialogues interreligieux sont constructifs ! Je suis persuadé qu'ils peuvent avoir un rôle décisif face à ce défi du monde contemporain. La tâche à laquelle nous sommes ainsi attelés est de réaffirmer et de renforcer la légitimité et la valeur intrinsèque de ces dialogues. À travers l'histoire humaine, la foi et les croyances religieuses, quelles que soient leur origine et leur inspiration, ont été la force durable qui a sous-tendu la survie et le bien-être de l'humanité. Foi et croyance ont servi de fondation à la structure sociale et ont servi de code de conduite tant pour l'individu que pour la communauté. Pour la majorité de la population du monde, le monothéisme prêché par le Christianisme, l'Islam et le Judaïsme a été le point de ralliement. Indépendamment des différences de couleur, de langue, et au-delà des contraintes de la géographie et de l'histoire, notre foi en Un Dieu a servi de lien commun entre nous tous. Il y a des défis communs auxquels nous devons faire face. Cela vient du fait inévitable que l'humanité est aujourd'hui à un tournant : l'orientation que prendra l'humanité l'amènera soit à une prospérité sans précédent soit à l'annihilation de tous. Il faut le répéter: l'érosion des valeurs traditionnelles, le clivage entre possédants et pauvres, la crise de la famille et de l'Etat sont quelques-uns des éléments du dilemme de l'homme moderne. Dans leur recherche désespérée d'identité, certains se tournent vers le fondamentalisme aveugle. D'autres deviennent des victimes de l'indifférence ou du cynisme. Dans le même temps, les progrès du savoir posent un défi aux croyances traditionnelles ; celles-ci sont,

rappelons-le, elles-mêmes un défi à la vraie foi, fondée sur l'inspiration divine. Je l'ai déjà dit, l'Islam traite de toutes les dimensions de la vie humaine. Les problèmes économiques, politiques et idéologiques de notre temps ne peuvent pas être appréhendés aisément sans une pensée innovante qui permettrait aux gens, en particulier aux jeunes, de comprendre la pertinence des préceptes religieux face à ces défis. La religion, Islam, Christianisme ou Judaïsme, n'est pas une force restrictive ou de division. Les autres croyances, au-delà du monothéisme, au-delà des Gens du Livre, ne sont pas moins importantes pour le bien-être de l'humanité. Personne, croyant ou incroyant, ne peut sérieusement prétendre que l'homme est intrinsèquement mauvais !

Ghislaine Mathieu : Pourtant ce qui est fondamentalement différent nous apparaît souvent comme irrémédiablement mauvais ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : C'est vrai, cela se fait encore trop souvent. Dans le contexte musulman, pendant longtemps, dans la pratique générale beaucoup d'observateurs musulmans ont comparé l'idéal Islamique des institutions avec la pratique occidentale. Et par comparaison, ils ont essayé d'apparaître comme les meilleurs. Mais dans le même temps, ceux qui, en Occident, étudiaient la société musulmane mettaient en parallèle les pratiques sociales musulmanes et les idéaux occidentaux ; et ils se sentaient supérieurs ! Ce genre d'exercice ne produit rien d'autre que de la polémique... Trop souvent les musulmans ont considéré leur système familial comme un modèle que tous devraient imiter. Les non-musulmans étaient enclins à condamner ce modèle familial musulman comme une aberration morale. Il ne faut pas confondre le modèle idéal, celui qui devrait être, avec la réalité ! Grâce à la sociologie et à l'anthropologie on a fait un peu mieux ! Toutefois, la focalisation sur des comportements sociaux ignore parfois les valeurs qui les sous-tendent. Sociologie et anthropologie tendent à minimiser la signification des changements introduits par les préceptes religieux. L'indivisibilité des éléments légaux et moraux peut amener à la conclusion que la conception musulmane de la société tend vers un mécanisme de contrôle social totalitaire. Toutefois la diversité des traditions et la complexité du comportement humain ont abouti à un processus d'intégration de la religion, de la morale et de la loi. Mais nous devons faire face à une tendance qui semble miner les sociétés du monde entier : l'articulation des croyances religieuses en termes extrêmes. L'interprétation textuelle des articles de la foi, l'interprétation littéraliste, opposées à l'explication contextuelle, ont donné naissance à ce qui est généralement caractérisé comme le fondamentalisme religieux. Les manifestations de ce phénomène s'observent dans le militantisme islamique ; mais nous observons également ce retour dans le christianisme et dans les assertions juives à propos de la Terre Sainte. Ceci constitue une menace dans notre vie religieuse : elle mine le tissu social de la société humaine, elle est à l'origine de frictions, polarisations du conflit. Le problème nécessite un traitement attentif afin que la jeunesse prenne conscience des dangers encourus. Cette attention excessive apportée à l'interprétation textuelle, aux dépens de l'interprétation contextuelle a amené à un certain degré de rigidité, sinon à une immobilité totale. Cela vaut pour toutes les religions ! Ceci devient intolérable lorsque l'on prend en considération la nature constamment changeante de la société.

Ghislaine Mathieu : Jusqu'où peut-on être efficace dans le cadre d'un dialogue islamo-chrétien, ou plus largement interreligieux ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : Nous avons été efficaces en poursuivant l'altruisme, nourri par le sens de l'intérêt moral et la reconnaissance de la valeur et de la dignité de l'homme. Nous avons plaidé pour le pluralisme, afin d'éviter les particularismes. Dans le cadre de ce dialogue islamo-chrétien, nous nous livrons à des exercices de construction de la confiance mutuelle, avec une approche graduelle vers une compréhension commune. Je dirais qu'avec sagesse nous évitons la métaphysique dans cette discussion!

Ghislaine Mathieu : Le dialogue islamo-chrétien présente aux yeux du profane au moins deux caractéristiques qui posent question : d'abord il est dominé par des personnalités aux qualités exceptionnelles, ensuite ces rencontres semblent chargées d'émotion.

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : Sur le premier point, il me semble important d'avoir comme référence des personnalités de qualité ; c'est indispensable pour la crédibilité de nos efforts, de nos recherches. Quant à l'émotion qui entoure ces rencontres, comment l'occulter ? Permettez-moi un souvenir personnel : la première rencontre tripartite judéo-christiano-musulmane à laquelle je participais, se déroulait en fin de semaine: vendredi, samedi, dimanche... C'était forcément chargé d'émotion et de symboles ! J'ai eu le sentiment que ce dialogue, cet échange, connaissait trois phases émotionnelles : d'abord, la crainte de découvrir l'autre. Ensuite la crainte d'être fautif bien que ces dialogues n'aient aucun caractère institutionnel officiel mais se déroulent seulement entre des individus. Et la troisième phase était la crainte de ceux qui étaient restés chez eux ! Toutefois, l'un des dangers latents de ces échanges est une tendance à la complaisance dans un optimisme irresponsable, où les éléments qui nous divisent seraient de peu d'importance.

Ghislaine Mathieu : Vous avez reçu, Altesse Royale, il y a quelques années, le Prix Inter-Religions de la Fondation qui porte le nom du Rabbin Léo Baeck, à Londres. Qu'en avez-vous ressenti ?

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : Quand j'ai reçu ce prix j'en ai retiré un très grand plaisir, naturellement. Et aussi un réconfort d'apprendre que, dès 1934, le Rabbin Léo Baeck écrivait sur l'importance des relations judéo-musulmanes. Si Rabbi Baeck avait vécu il y a mille ans environ, il aurait été moins surpris, car les relations judéo-musulmanes n'étaient pas un sujet de controverse, à l'apogée de l'Islam classique ! Quiconque a visité Cordoue peut témoigner de cette réalité passée. Juste à côté de la Grande Mosquée se trouve le quartier juif. Un résident musulman de Cordoue, alors que cette ville comptait parmi les plus grandes du monde, pouvait se rendre en quelques instants de son lieu de prière à la maison du grand philosophe juif Maimonide¹⁴, ou vers les maisons de l'une de ces nombreuses figures juives qui ont tellement enrichi la vie publique en Andalousie. Il était naturel pour les juifs et les Musulmans de se rencontrer socialement, d'établir des amitiés durables et même de s'allier par le mariage. Il était inévitable dans de telles circonstances que la culture ainsi produite soit riche de diverses influences. Durant cette période, quand les villes de l'Europe chrétienne subissaient chaque soir l'obscurité, la cité arabe de Cordoue s'enorgueillissait de l'éclairage public qui illuminait la métropole bien après le crépuscule ! Faisait également sa fierté une tradition de liberté de parole qui a très sûrement illuminé les esprits de l'époque ; ce fut là une contribution peut-être déterminante à la Renaissance en Europe.

À Cordoue s'unissaient foi et raison, permettant des avancées remarquables dans les domaines spirituels et matériels. L'Andalousie n'était pas seulement un point de rencontre pour les lettrés, pour les juifs et les musulmans et les chrétiens de toutes contrées; s'y était développée une perspective singulière, où prévalait une attitude largement libérale et une ouverture d'esprit excluant le sectarisme et la bigoterie. C'était une perspective qui faisait bon accueil à la synthèse et qui encourageait l'inter-fertilisation culturelle et intellectuelle. La culture Islamique n'avait pas peur ni de la diversité, ni de l'autocritique, et était capable d'apprendre et de digérer la richesse de l'expérience humaine, tout en restant fidèle à son esprit. Certes, beaucoup de choses ont changé au cours des siècles, et tout spécialement au cours de ces cent dernières années.

En 1946, le Dr. Chaïm Weizmann déclarait: "je ne voudrais faire aucune injustice au monde musulman qui a traité les Juifs avec une tolérance considérable. L'empire ottoman a reçu les Juifs les bras ouverts quand ils furent expulsés d'Espagne, les Juifs ne devraient jamais l'oublier. Cependant il est inutile de souligner que maintenant ces grandes traditions humanitaires sont sous la pression des nationalismes modernes"¹⁵.

¹⁴ Maimonide : théologien et médecin juif né à Cordoue en 1135. Son œuvre fut marquée principalement par l'influence du philosophe musulman Al-Farabi ainsi que par celle d'Avicenne et de Al-Ghazali.

¹⁵ Déclaration faite par Chaïm Weizmann à la Commission d'enquête anglo-américaine sur la Palestine, en avril 1946.

Mais quelles qu'elles soient, ces pressions ne devraient pas obscurcir les liens fondamentaux qui existent entre les fils d'Abraham. Je suis convaincu que l'esprit de l'Andalousie, l'esprit des séfarades et de leur patrimoine, peuvent contribuer largement à éclairer notre époque. Cet héritage universel appartient à tous et il serait utile de s'en inspirer. Pour moi, l'expression contemporaine de cet héritage se trouve dans le dialogue ! La pluralité est un fait du village mondial d'aujourd'hui. Beaucoup de religions existent et persistent. La communication et les transports modernes ont ouvert des horizons à tous. Une situation de pluralité de ce genre peut aboutir à deux attitudes: premièrement, le pluralisme, voie de tolérance et de compréhension ; ce fut la voie de l'Andalousie. Deuxièmement, l'exclusivisme... L'on peut voir dans les ruines de Sarajevo l'image négative de Cordoue. Pour revenir au dialogue judéo-islamique, je dirai que l'embarras des Musulmans face au concept de "peuple élu" ne nous empêche pas de ressentir les espoirs et les angoisses du psalmiste ou du prophète hébreu. Je prends la liberté de citer le Rabbin Albert Friedlander, qui a écrit: "Cinquante ans après l'holocauste, notre morale accepte toujours un modèle dans lequel l'être humain est un instrument sacrificable pour atteindre un objectif et n'est pas considéré comme une fin en soi... La cupidité est une expression de l'ego qui ne reconnaît plus les droits du voisin. Là où notre vision se rétrécit au point de ne plus voir que nous-mêmes, l'accumulation de richesses devient notre souci primordial."¹⁶ S'il existe une chose sur laquelle nous sommes d'accord, c'est bien que cela n'est pas le moyen d'organiser les affaires humaines ! Nos valeurs communes s'élèvent contre l'utilisation de l'être humain comme un simple instrument. Nos religions réfutent toute considération économique, politique comme but ultime de l'humanité. Nos religions insistent sur la dimension éthique. Ainsi est demandée une nouvelle forme de politique capable de mettre un terme aux anciennes guerres de l'humanité, contre elle-même et contre la nature.

Ghislaine Mathieu : Le problème le plus criant aujourd'hui est sans doute celui de la pauvreté croissante...

S.A.R. le Prince El-Hassan de Jordanie : je vous répondrai en vous citant un Hadith: "Celui qui dort avec l'estomac plein et qui sait que son voisin a faim, n'est pas un croyant en Moi". Lorsque, précédemment à propos du dialogue islamo-chétien, je disais l'importance de dégager des valeurs humaines universelles et de les partager, j'estime que la lutte contre la pauvreté est l'une de ces valeurs universelles. A l'approche du nouveau siècle et du nouveau millénaire, l'humanité a engagé un processus de réévaluation dont l'objectif est de se libérer des angoisses auxquelles elle est assujettie. Il est de notre droit, nous musulmans, de contribuer à cette réévaluation, avec tous les autres. Également de rechercher des solutions nécessaires dans notre religion et dans nos âmes. Enfin, d'en retirer tout ce qui pourrait aider à construire nos sociétés, à réaliser le progrès auquel nous aspirons et à contribuer à la résolution des problèmes de l'humanité. C'est cette propension humanitaire, inhérente à l'essence de la culture islamique, qui m'a amené en 1981, avec un groupe d'éminentes figures intellectuelles, sociales et politiques, à proposer aux Nations-Unies l'établissement d'un nouvel ordre humanitaire international. A cette époque l'Assemblée Générale des Nations Unies reconnut à l'unanimité l'importance de développer un cadre international global qui s'occuperait de créer les instruments et les moyens de servir les causes humanitaires. Le Forum Humanum fut créé l'année suivante, traitant les questions humanitaires de façon indépendante. Ce forum incluait la participation de vingt-neuf personnalités internationales, représentant les cinq continents, parmi lesquelles huit membres étaient arabes et musulmans.

J'ai sans hésitation accepté en 1983 la co-présidence avec le Prince Sadrudin Aga Khan de Forum Humanum. Durant cette co-présidence de plusieurs années, j'ai pu réaliser l'étendue de la souffrance dans notre monde islamique, et mesurer notre responsabilité face à cette souffrance. Le Prophète Mohammed a dit: "Toute la création constitue les fils de Dieu ; le plus cher à Ses yeux est celui qui est le plus utile à Ses fils". Essayons donc d'être utiles, ce sera ma conclusion !

¹⁶ *The Independant*, février 1995. Le Rabbin Friedlander est doyen du Collège Léo Baeck à Londres.

a b c f

SE COMPRENDRE

Rédaction: J.M. Gaudeul Administration: J. Tomas

SMA-PB - 5, rue d'Issy - 92170 Vanves - France

Tél. 01 46 44 21 71

Fax: 01 46 44 83 02

Abonnements (10 numéros par an, de Janvier à Décembre)

France: 26 € (175 F) - Etranger: 30 € (200 F) - CCP 15 263 74 H Paris

Site Internet: <http://www.comprendre.org>

adresse e-mail: contact@comprendre.org